

Instructions pour la vie de l'Église. Tout chrétien est responsable de ses frères
Mt (18, 15-20)*Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu*

Jésus disait à ses disciples : « Si ton frère a commis un péché, va lui parler seul à seul et montre-lui sa faute. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à la communauté de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Encore une fois, je vous le dis : si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. »

(Avec l'aimable autorisation de aelf.org)



Commentaire : Cet la lutte pour la vie est telle que la fraternité tient sur une corde raide qui peut rompre à chaque instant. Un jeune, rentrant en première année de faculté disait : « à l'école, quand un copain était malade, on lui portait ses devoirs pour qu'il ne prenne pas de retard. En fac, quand quelqu'un est malade, chacun se dit : ' au poil! un concurrent au tapis ! » Eh !oui, les relations dans une communauté sont fluctuantes selon le regard porté sur l'autre. Je pense, donc je suis, mais qui sont les autres d'après ce que je pense ?

Révéler à l'autre la faute qu'il a commise, est une véritable gageure: Qui suis-je pour m'autoriser cette démarche ? Un juge au dessus de tout soupçon qui condamne ou absout en adaptant la sentence au grès de ses états d'âme, ou un frère qui humblement invite l'auteur de la faute à reconnaître ses actes et envisager avec lui un comportement nouveau?

C'est avant tout une personne humaine qu'on ne peut enfermer définitivement dans sa faute.

Nous remercions vivement le Père Jean-Paul Gélébart du diocèse de Quimper pour le partage de ce texte